



# RIMBACH-PRES-GUEBWILLER



**Bulletin communal**

**2<sup>e</sup> semestre 2021**

## SOMMAIRE

1. Le mot du Maire
2. Le conseil municipal
3. L'état civil
4. Les évènements
5. Les travaux
6. Environnement
7. La MECS Le chalet
8. La parole aux jeunes
9. La parole aux habitants
10. Le SIVU des pompiers
11. Informations pratiques

**Ce bulletin est le vôtre**, n'hésitez pas à y participer, donnez-nous vos idées, partagez vos recettes.

Si vous souhaitez que l'on rajoute des éléments, vous pouvez contacter Marie Natacha GALLIATH ou le secrétariat de la mairie.

([mairie@rimbach.fr](mailto:mairie@rimbach.fr) / 03 89 76 89 72)

Chers Rimbachois, chères Rimbachaises,

Avec l'ensemble de mon Conseil Municipal, nous tenons tout d'abord à vous souhaiter à tous et à toutes une belle et heureuse année 2022. Le contexte sanitaire et ce nouveau variant nous impose une nouvelle fois la prudence et la patience. Grâce à la venue du Saint-Nicolas, de son âne et du Père fouettard le 5 décembre dernier, nous avons pu retrouver un peu de magie de Noël. Par mesure de prévention et de sécurité, nous ne pouvons pas assurer la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire en janvier. Des colis de Noël seront néanmoins distribués aux personnes âgées au cours du mois.

Nous avons également une pensée positive pour toutes les associations du village qui ont dû mettre en veille leurs activités. Vous avez tout notre soutien ! Nous espérons un retour à la normale dès que possible pour que notre village retrouve son dynamisme.

Le deuxième semestre de l'année 2021 a surtout été marqué par la pose et la mise en service de l'antenne de téléphonie mobile. Depuis le 23 novembre dernier, nous pouvons enfin appeler et recevoir des messages. Attention, j'attire tout de même votre attention sur le fait qu'il s'agit d'une antenne 3G/4G, si vous possédez un téléphone portable 2G, vous ne capterez pas le réseau. L'antenne couvre le centre-bourg, la route de la Glashütte jusqu'à l'entrée du chemin des Verriers, une partie du chemin du Dieffenbach et une partie de la RD5 Jusqu'à Rimbach-Zell. Ce projet de longue haleine a été rendu possible grâce au subventionnement de l'Etat par l'agence France Numérique et le programme de résorption des zones blanches à hauteur de 80% du coût HT de l'antenne (coût total du projet = 118 844 € HT, soit une aide de 95 075 €).

Le conseil municipal a également décidé de limiter la vitesse de circulation à 30 km/h dans l'ensemble du village.

La commune est devenue lauréate du label « commune nature » qui récompense l'entretien des espaces verts et de la voirie des collectivités n'utilisant que peu ou pas de produits phytosanitaires. L'entretien à Rimbach est effectué manuellement par nos deux agents communaux, aucun produit phytosanitaire n'est utilisé.

La collecte pour la ligue contre le cancer a permis de récolter 615 €. Nous vous remercions pour votre générosité.

Dans le cadre du plan France Relance « programme national ponts » piloté par le CEREMA, la commune a pu bénéficier gratuitement d'une expertise de l'état de ces ponts par un cabinet d'étude spécialisé. Les conclusions seront rendues en 2022.

Quels sont nos projets pour l'année à venir ?

La commune va se doter d'un site internet qui sera mis en ligne dans le courant du mois de janvier. Là encore, nous bénéficions d'une aide généreuse dans le cadre du plan France Relance « développement du numérique » (taux de subventionnement de 80% du coût HT, soit une aide de 2393 €). Ce site internet sera un outil supplémentaire pour rester en contact avec vous, rendre nos actualités plus visibles et nous adresser au plus grand nombre.

Dans un souci de participer à la transition écologique et afin de faire des économies d'énergie, les bâtiments communaux vont bénéficier du dispositif isolation à 1 € par la société alsacienne France Solar (l'isolation de la mairie est terminée, celle de la salle des fêtes est prévue en janvier-février 2022). Une réflexion plus vaste est en cours sur la poursuite de la rénovation énergétique de la salle des fêtes grâce à un nouveau programme d'aide baptisé ACTEE en partenariat avec le PETR et le syndicat d'électricité et de gaz du Haut-Rhin.

Les études pilotées par le bureau COCYCLIC de Soultz sur l'aménagement du parking de la mairie (création d'une sortie, matérialisation de places de stationnement supplémentaires) et les aménagements à l'entrée du village (réduction de la vitesse, création d'un cheminement piéton jusqu'à l'aire de jeux) se poursuivent en 2022.

Le recensement de la population aura lieu du 20 janvier au 19 février 2022. M. KUHNIK Nicolas, conseiller municipal, sera le coordonnateur communal et agent recenseur en charge de cette campagne. Il s'agit d'une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget de notre commune. Ces données servent également à comprendre l'évolution

démographique de notre territoire et permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.).

Votre **participation est essentielle**. Vous pourrez participer au recensement en répondant par internet ou par formulaire papier. Au du contexte sanitaire, nous vous encourageons vivement à répondre (quand cela est possible) par voie dématérialisée sur internet. Les formulaires et les identifiants de connexion par internet vous seront transmis par courrier dans les jours précédant le démarrage de la campagne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pouvez retourner en mairie les formulaires papiers complétés ou venir au secrétariat pour obtenir une assistance à la connexion.

Bien à vous, le Maire.

## Remerciements

Cette année, vous avez pu voir des sorcières se promener à l'époque d'Halloween, des bonhommes de neige et le Père Noël plus récemment, orner notre village. Une boîte aux lettres, en lien direct avec le Pôle Nord, a également été mise en place. Elle a rencontré un franc succès, une trentaine de lettres y ont été déposées. Nous avons pu faire une animation d'Halloween, participer à la cérémonie du 11 novembre, ainsi que fêter la Saint-Nicolas.

Je tenais à remercier toutes les personnes qui ont donné de leur temps pour réaliser ces décorations, organiser ces événements. Un grand merci à l'équipe d'animation du conseil municipal qui a mis la main à la pâte, et plus particulièrement Elisabeth HILTENBRAND, Fiona HECKMANN, Timothée BOUTEMY, Thierry FLORENTZ et Philippe LESMANN. Un remerciement tout particulier à plusieurs villageois pour leur aide précieuse. Mme Claudine LESMANN pour sa participation à Halloween et la gestion du goûter de la Saint-Nicolas. Monsieur Daniel HILTENBRAND est à l'origine de la confection des sorcières, bonhommes de neige, Père Noël, etc. Avec Philippe LESMANN, ils ont cherché les planches et ont confectionné les mannequins pour que nous puissions ensuite les peindre. M. David CANDIDO a réalisé les braseros qui nous ont permis de nous réchauffer et de donner une ambiance conviviale à la Saint-Nicolas. N'oublions pas notre « lutin du Père Noël », Rachel FRANCESCHI, qui a répondu avec beaucoup d'enthousiasme aux courriers des enfants. Toutes les réponses étaient personnalisées. Nous remercions également notre Saint-Nicolas et son Père Fouettard (qui se reconnaîtront !), ainsi que M. MEYER et Eclipse.

Nous recrutons toutes les bonnes volontés qui ont envie d'égayer notre village au travers de décorations, fleurissement, alors n'hésitez pas à vous joindre à nous !

Marie Natacha GALLIATH, 1<sup>ère</sup> adjointe au Maire



## Séance du 9 septembre 2021

### **Retrait du SIVOS de la commune de Hartmannswiller**

La commune a été informée par courrier de la décision de la commune de Hartmannswiller (délibération du 18 juin 2021) de quitter le SIVOS à compter de la rentrée 2022-2023 afin de rejoindre le RPI de Berrwiller. 164 enfants sont actuellement inscrits au RPI, dont 45 viennent de la commune d'Hartmannswiller.

### **Reconstitution subventionnée de la forêt communale**

La collectivité européenne d'Alsace (anciennement le Département) a mis en place un « plan de rebond », un programme de subvention pour encourager les plantations en forêt. La parcelle 3 de la forêt communale de Rimbach répond aux critères (surface de 2 ha minimum, avec au moins 20% de trouées dues au dépérissement).

Le projet est de cloisonner 2.5ha de cette parcelle en englobant la trouée, et de planter des placeaux de 16 plants pour enrichir la régénération et amener des essences plus adaptées. Après avoir implanté les cloisonnements et prédéfini les emplacements des futurs placeaux, ces derniers peuvent être au nombre de 57. Il s'agirait à 80% de placeaux de cèdres de l'atlas, et de feuillus à 20% pour apporter de la diversité : sorbier, tilleul à petite feuille, pommier, poirier par exemple. Ces essences sembleraient toutes adaptées aux changements climatiques d'après le diagnostic réalisé avec For-Eval et avec les cartes de compatibilités hydrique des différentes essences.

Le taux maximal de subvention est de 80%, avec un coût maximal de 5000€/ha, 20 % resteront donc à la charge de la commune.

### **Motion contre l'augmentation de la contribution des communes forestières au financement de l'ONF**

La commune a été informée par l'association des communes forestières (dont elle est membre) que le gouvernement prévoyait d'augmenter une nouvelle fois la contribution des Communes forestières au financement de l'Office National des Forêts, à hauteur de 7,5 M€ en 2023 puis de 10 M€ par an en 2024-2025.

La Fédération nationale des Communes forestières, réunie en conseil d'administration le 24 juin a :

- exigé le retrait immédiat de la contribution complémentaire des Communes forestières et la révision complète du Contrat d'Objectifs et de Performance Etat-ONF.
- a demandé une vraie ambition politique de l'Etat pour les forêts françaises et un maillage territorial efficient des personnels de l'ONF face aux enjeux auxquels la forêt doit faire face.

Après délibérations, le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'approuver la motion de la Fédération nationale des communes forestières.

### **Vitesse dans le centre-bourg**

M. le Maire a proposé au conseil de statuer sur la vitesse autorisée dans le centre-bourg (30 ou 45 km/h). Après délibérations, l'Assemblée décide par 8 voix pour et 2 contre le passage de la limitation de vitesse dans l'ensemble du centre-bourg à 30 km/h.

### **Etudes sur les aménagements parking de la mairie + entrée du village**

Comme convenu dans les orientations budgétaires de la séance du 3 mars 2021, Monsieur le Maire a fait établir des devis auprès de deux cabinets d'études (COCYCLIQUE à Soultz, et BEREST à Colmar) pour une « mission de maîtrise d'œuvre – phase Avant-projet » concernant les aménagements du parking de la mairie et de l'entrée du village. Les conseillers sont

informés que des études complémentaires sont à prévoir en dehors de ces devis (levé topographique par un géomètre, auscultation de chaussée).

Après études des devis, le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir la société Cocyclique pour la phase Avant-Projet d'un montant de 1400 € H.T.

## Séance du 8 décembre 2021

### **Budget 2021- point de situation au 01/12/2021**

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses budgétées	284 227,10	363 950,44
Dépenses réalisées	477 404,49	392 678,25
Recettes budgétées	284 227,10	363 950,44
Recettes réalisées	407 924,08	389 385,89

Les conseillers sont informés que les dernières dotations de l'état sont rentrées en section de fonctionnement cette semaine, la section de fonctionnement n'est plus en déficit.

### **Tarifs 2022**

Le stère	50 € (hêtre) et 37 € (chêne)
Coupe debout	15 € le stère ou 21 € le m3
Carte de ramassage	12 € pour les habitants de RIMBACH
Bois industriel (BIL)	45 €
Fond de coupes	7 €

### **Convention ACTEE pour la rénovation de la salle des fêtes**

Les conseillers sont informés que la commune peut bénéficier de subventions pour la rénovation énergétique de la salle des fêtes dans le cadre d'un nouveau programme baptisé « ACTEE », programme présenté et suivi par le PETR Rhin-Vignoble-Grand Ballon. Ce programme arrivera à échéance en mars 2023, il permettrait à la commune d'être subventionnée pour la venue d'un économe de flux (50%), la réalisation d'un audit énergétique (50%) et la maîtrise d'œuvre (30%). Une convention sera signée avec le PETR (la commune pouvant sortir du programme si le coût de ce projet n'est pas supportable pour les finances communales). La première étape serait la venue d'un économe de flux pour connaître les besoins/possibilités de travaux d'économie d'énergie et le coût prévisionnel.

### **Location de la salle des fêtes**

Le tarif de location de la salle des fêtes pour les personnes extérieures au village passe à 400 € ( la commune est souple sur les délais de remise des clés, généralement les personnes disposent d'un accès à la salle du vendredi après-midi au dimanche soir, ce qui est rarement le cas dans d'autres communes).

Lors du passage de la mairie à la fibre au printemps prochain, la salle des fêtes sera également raccordée à la fibre afin de permettre une location à la journée pour les professionnels (séminaires d'entreprises, réunions d'associations, etc.). Le tarif retenu est de 200 € la journée.

**Les comptes rendus des séances du Conseil Municipal sont consultables en mairie. N'hésitez pas à contacter le secrétariat (03 89 76 89 72, [mairie@rimbach.fr](mailto:mairie@rimbach.fr)).**

## PACS

ZIRSTEIN Gauthier et SIRGUEY Alessandra, le 25/09/2021

## Naissance

DECLERCQ Hugo, né le 3/12/2021



## Décès

Louise HAMERLA née MUTH, le 30/10/2021

Conseillère Municipale de 1995 à 2014

La commune de Rimbach-Près-Guebwiller est reconnaissante de son engagement dans la vie publique locale. Elle s'associe à la peine de la famille et lui transmet ses sincères condoléances en ces douloureux moments.

## Anniversaires

M. MOESSNER Pierre, né le 28 août 1945 à WUENHEIM

M. BUSSINGER Marlène, née le 12 août 1950 à LAUTENBACH/ZELL

Mme FIESINGER Marie-Josée, née DIETRICH le 11 octobre 1939 à SOULTZ

M. SCHMUCK André Antoine, né le 18 octobre 1949 à SOULTZ

M. KUHK Nicolas, né le 8 novembre 1949 à STAHNSDORF (Allemagne)

M. BUCHER Edmond Xavier Daniel, né le 19 novembre 1941 à MULHOUSE

M. FLORENTZ Arthur Albert, né le 5 janvier 1942

Mme FALLECKER Marie Alice née BIHRY le 13 janvier 1933

## Doyen et Doyenne du village

M. RISACHER Eugène (87 ans)

Mme FALLECKER Marie-Alice (88 ans)

# Les évènements

## Halloween

Pour l'édition 2021, des riverains emmenés par Mme FRANCHESCHI Rachel et des éducateurs du Chalet se sont mobilisés pour offrir aux enfants une soirée d'Halloween directement dans la forêt.

Au programme, un sentier adapté pour les petits et les plus grands et des rencontres étonnantes ou effrayantes !

Tous nos remerciements pour l'engagement de ces bénévoles.



## La procession de la Saint-Nicolas

Le dimanche 5 décembre 2021 en fin d'après-midi, Saint-Nicolas, son âne et le père fouettard sont venus rendre visite aux enfants de Rimbach.

Au terme d'une procession dans le village accompagnée de chants de Noël, tous les participants se sont retrouvés sur le parvis de la salle des fêtes autour d'une boisson chaude bien méritée ! Les enfants sages ont reçu un ballotin de chocolat.



## Commémorations du 11 novembre 2021

Un dépôt de gerbe a eu lieu le jeudi 11 novembre 2021 à 10h00 devant le monument aux morts à Rimbach, 10h30 à Rimbach-Zell et enfin à partir de 11h à Jungholtz. Les cérémonies ont été suivies du partage d'un verre de l'amitié à la salle des fêtes de Jungholtz.

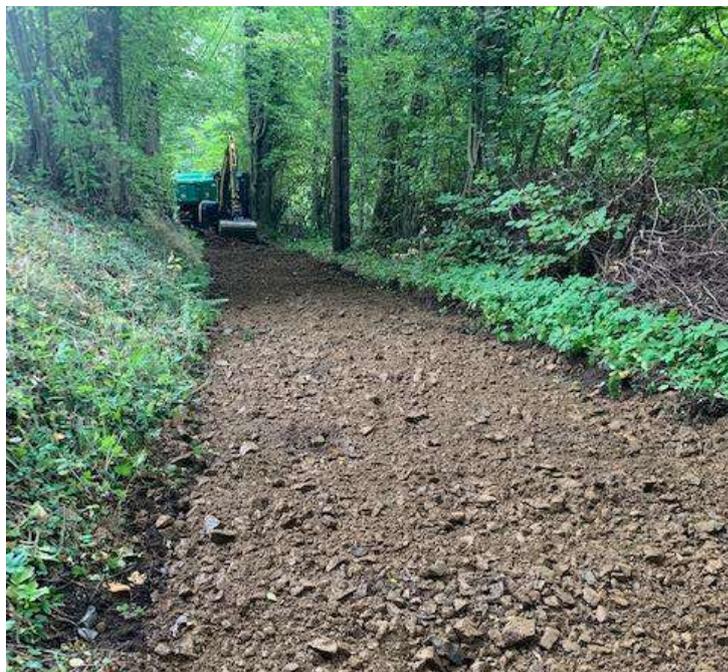
Pour la première fois, les enfants du village de Rimbach et du Chalet ont pris part à cette cérémonie en interprétant la Marseillaise, accompagnés par une jeune violoniste.

La participation des jeunes a été saluée par les élus des trois communes. Leur prestation, très appréciée, a engendré beaucoup d'émotions.



## Réfection du chemin des Verriers

La société PIRASTU (Vosges) a réalisé les travaux de rénovation du Chemin des Verriers (reprofilage, nivelage, élargissement) pour un montant de 13941 € TTC. Pour ce projet, la commune bénéficie d'une subvention de 2224 € au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).



## Pose de la toiture au bac à sel

M. CANDIDO David, bûcheron local a réalisé la charpente en bois du bac à sel. Aidés par Ms FLORENTZ Thierry, HILTENBRAND Daniel, FLORENTZ Jérémy et LESMANN Philippe, le montage a été réalisé en une matinée ! Le coût de cette réalisation sera partagé avec la commune de Rimbach-Zell.



## Label commune nature

La Région Grand Est et l'agence de l'eau Rhin-Meuse ont décerné le 23 novembre dernier la distinction « Commune Nature » à Rimbach-Près-Guebwiller afin d'honorer une démarche de suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires pour la gestion des espaces verts et des voiries, contribuant ainsi à la préservation de la qualité de l'eau des cours d'eau et des nappes d'eau souterraine et au développement de la biodiversité.

Ce label est avant tout la reconnaissance d'une démarche initiée de longue date par l'ancien Maire, M. SCHMUCK André, et son équipe municipale.



## La carte à bois

La commune peut vous fournir une carte à bois ou « permis de ramassage du bois mort en forêt communale » au tarif de 12€ (valable 1 an à compter de la date d'acquisition), paiement par chèque à l'ordre du Trésor Public. Pour tout renseignement, contactez le secrétariat de la mairie au 03 89 76 89 72 / [mairie@rimbach.fr](mailto:mairie@rimbach.fr)

## Distribution de sacs tri et biodéchets

La permanence de distribution des sacs de tri et biodéchets aura lieu le jeudi 24 février de 15h à 18h à la mairie de Rimbach-Zell. **Pensez à vous munir de votre badge bleu !** En cas d'absence, vous pouvez déposer au préalable en mairie de RIMBACH votre badge afin que le secrétariat effectue à votre place le retrait de vos sacs. Votre colis sera disponible dès le lendemain en mairie de RIMBACH. En dehors de cette date, l'approvisionnement s'effectue au service environnement de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller au 13, rue de l'Electricité à GUEBWILLER.

## Les déchets verts n'ont pas leur place en forêt !

Contrairement aux idées reçues, jeter ses déchets verts issu du jardin dans la nature n'est pas sans conséquence pour la faune et la flore. La décomposition de ces déchets verts ne sont pas les mêmes qu'en forêt (essences différentes, traitées, etc.). Bien qu'ils se dégradent, leur décomposition entraîne des modifications de la faune et de la flore, ils peuvent attirer des animaux (sangliers) mais aussi favoriser le développement de plantes invasives contre lesquelles la commune doit se battre, comme la renouée du Japon, ou l'ambrosie. Chaque année, la commune prévoit dans son programme forestier des crédits pour lutter contre ces plantes invasives.

Apportez vos déchets verts en déchèterie ou mettez-les dans des sacs poubelles noirs bien fermés que vous présenterez à la collecte des ordures ménagères.



Dépôt de déchets verts sur le chemin du Munsteraeckerlé

# Les restaurants

## L'AO - L'Aigle d'Or

Nous sommes heureux d'avoir terminé nos travaux !

Nous avons créé un tout nouvel espace d'accueil / lounge, de nouvelles toilettes et une chambre pour personne à mobilité réduite, ainsi qu'une nouvelle terrasse donnant sur notre parc.

Nous vous remercions pour votre fidélité, pour vos commandes, pour vos petits mots... qui nous ont permis de garder la tête hors de l'eau et surtout le moral.

Nous vous souhaitons le meilleur pour 2022, d'être heureux, en pleine santé & de vous régaler dans vos restaurants préférés !

A très bientôt,

Thibaut & Muriel,  
et toute leur  
équipe



## PizzAmore



Marco et Rita vous remercient pour le soutien et la confiance pendant toute l'année 2021.

On vous souhaite pour la nouvelle Année 2022  
Paix.....Amour...et Lumière !

## Fan zone pour la finale de l'Euro 2020

Le 11 juillet 2021, la première fan zone de Rimbach s'est déroulée au Chalet, pour la finale de l'Euro 2020 qui opposait l'Italie à l'Angleterre. Les jeunes du Chalet, les villageois mais également des jeunes d'autres maisons d'enfants du Florival se sont retrouvés pour ce moment festif. Pour agrémenter cette soirée, une petite restauration était mise en place. La pizzeria PizzAmore a confectionné les pizzas qui étaient proposées, les jeunes et le personnel du Chalet ont laissé libre cours à leur imagination pour préparer de bons desserts.



## Un renardeau au Chalet !

Le 21 juillet dernier, un jeune renard a été trouvé dans la cour de la lingerie de la Maison d'Enfants Le Chalet. Celui-ci a certainement dû suivre sa mère et n'a pas été capable de remonter le muret. A force de tenter de sauter pour se libérer, il était à bout de force.

Un habitant a réussi à l'attraper. Après un appel passé à une association, le jeune renard est resté dans une cage à chat toute la journée, avec de l'eau et des croquettes et a été relâché à la nuit tombée.

Pour toute information vous pouvez consulter le site de la LPO : [www.lpo.fr/](http://www.lpo.fr/)

En cas d'animal blessé, vous pouvez joindre la LPO au 03 88 22 07 35 ou la brigade verte au 03 89 74 84 04 (voir pour plus d'informations dans la rubrique des informations pratiques en fin de bulletin).



## Une semaine créative au Chalet

La maison d'enfants « Le Chalet » a proposé une semaine d'animations intitulée « Mix Art » durant la première semaine des vacances de la Toussaint.

Une manifestation dont l'objectif était d'apprendre à grandir. Cette semaine visait à développer les compétences artistiques des enfants et adolescents au niveau de la réalisation de fresques, de toiles mais également à les informer sur leurs droits, devoirs et de leur communiquer des informations en matière de prévention.

Pour ce faire, des artistes, des avocats spécialisés dans le domaine de la jeunesse et des gendarmes de la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile sont intervenus durant toute cette semaine auprès des enfants.

Cette semaine s'est achevée en présence des parents, des partenaires, des villageois, des élus, du personnel et des enfants dans le cadre de l'inauguration de la fresque qui orne désormais le mur du préau, ainsi que la boîte aux lettres.



Je m'appelle Maëna, j'ai 12 ans.

Mon sport favori c'est l'athlétisme :

J'adore faire de la course, du relais et aussi courir en équipe, le saut en hauteur et le saut en longueur.

Après mon 2<sup>ème</sup> sport favori c'est la zumba : c'est ma marraine de cœur qui nous fait le cours dans la salle des fêtes à Rimbach. J'adore aussi danser à l'école, au cours de « l'incroyable talent ». Je leur ai montré une danse et après j'étais professeur de zumba pour montrer les pas à mes camarades de classe et à ma maîtresse ;

Après, c'est l'école la troisième chose que j'aime. J'aime aider mes amis et travailler en groupe : faire du bricolage, jouer aux dames etc.

Après, c'est la maison la quatrième chose que j'aime : j'ai des animaux ; chevaux, chiens, chats, oiseaux et un cochon d'inde.... J'adore aider ma famille : faire le ménage, mettre la table, ranger la salle de jeux et aussi jouer avec eux...

Je vous souhaite à tous une bonne année.

Et vous les enfants, les jeunes du village ? Des idées, des pensées, des expériences à nous faire partager ?

Je m'appelle Naëlle, j'ai bientôt 16 ans. Je suis arrivée au Chalet il y a un an et demi. Les plus belles choses dans ma vie sont mes éducateurs, mes parents et ma secrétaire préférée. J'aime beaucoup manger des babybels et écouter de la musique.



**Pas besoin d'être adulte pour s'intéresser à son village ! Les enfants, les jeunes aussi peuvent donner leur avis, proposer des idées.**

**Et si on mettait en place un conseil municipal des jeunes ? C'est quoi ? Les jeunes se réunissent plusieurs fois dans l'année en conseil pour comprendre le fonctionnement de leur village, émettre un avis sur les décisions du conseil municipal, proposer des projets, de nouvelles idées et participer aux événements de la commune (cérémonies, fêtes, inauguration etc.).**

**Ça vous intéresse ? N'hésitez pas à en parler à Monsieur le Maire !**



J'aime le foot mon joueur pref c'est c'ététer  
Romaldinho metenant c'est Ki-Narvan  
Milan 9 ans



et SACHA  
Jonathan S.

Mme Audrey HILTENBRAND nous fait partager la recette du Pain perdu au flan

- Tremper le pain dans le lait jusqu'à absorption du lait
- Mettre le pain dans un plat allant au four
- Ajouter 1 à 2 pommes coupées en morceaux
- Ajouter des raisins (facultatif)
- Préparer un flan (œufs, sucre et crème fraîche) et verser la préparation dans le plat
- Saupoudrer de cannelle
- Cuire au four 30 minutes à 180°

Servir avec une boule de glace.

À PARTIR DU 20 DÉCEMBRE ET JUSQU'AU 15 FÉVRIER 2022  
Grande Consultation Citoyenne :

# L'ALSACE DOIT-ELLE SORTIR DU GRAND EST POUR REDEVENIR UNE RÉGION À PART ENTIÈRE ?

3 modes de participation possibles

## 01 Par internet

En flashant ce QR Code ou sur :  
[www.alsace.eu/participation](http://www.alsace.eu/participation)



## 02 Par bulletin

À découper et à déposer dans l'un de nos points  
d'accueil : [www.alsace.eu/points-accueil](http://www.alsace.eu/points-accueil)



## 03 Par voie postale

En renvoyant le bulletin ci-dessous à l'une des adresses suivantes :

- Collectivité européenne d'Alsace - Place du Quartier Blanc - 67000 Strasbourg
- Collectivité européenne d'Alsace - 100 avenue d'Alsace - 68000 Colmar

Peuvent participer à l'enquête, les personnes majeures, habitant sur le territoire de la Collectivité européenne d'Alsace, ainsi que les personnes déclarant y avoir leur attache. Cette enquête citoyenne est un sondage large des Alsaciens, ayant pour seul objet d'éclairer le Conseil de la Collectivité et son Président, sur une question d'intérêt public local.

## Cérémonie de la Sainte-Barbe

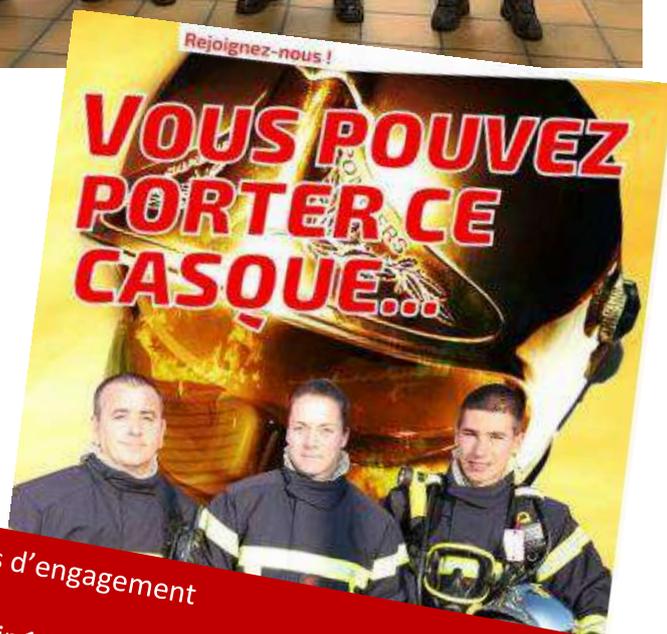
Les pompiers du Vallon du Rimbach ont célébré leur Sainte patronne le samedi 11 décembre 2021 à la salle des fêtes de Rimbach. Cette cérémonie était l'occasion pour les élus de remercier les pompiers pour leur engagement au quotidien au service des habitants du vallon (42 interventions effectuées en 2021) et mettre à l'honneur l'adjudant honoraire Jean-Philippe COUDERC qui a reçu la médaille d'argent pour 20 années de services. Le Président du SIVU, M. Alain FURSTENBERGER, a rappelé que ces hommes et ces femmes incarnent des valeurs fortes de solidarité, de civisme, ils sont un exemple pour les citoyens.



## On recrute !

Si vous êtes motivés pour rejoindre les sapeurs-pompiers du Vallon du Rimbach, contactez le chef de corps, l'adjudant-chef Gatien FEINDRY ([spvvallondurimbach@gmail.com](mailto:spvvallondurimbach@gmail.com)) ou la mairie.

Un sapeur-pompier volontaire s'engage pour une période minimale de cinq ans. La formation initiale du sapeur-pompier volontaire comprend une période probatoire et est dispensée sur une trentaine de jours répartis sur 1 à 3 ans.



### Conditions d'engagement

- Avoir 16 ans au moins avec un consentement écrit du représentant légal pour les mineurs
- Résider légalement en France
- Être en situation régulière au regard des obligations du service national
- Jouir de ses droits civiques
- Absence de condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions
- Remplir les conditions d'aptitude médicale et physique adaptées aux missions confiées

## Vous avez un projet de travaux sur votre maison ?

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation en mairie. Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire. Pour tout renseignement, merci de contacter le secrétariat de la mairie au 03 89 76 89 72.

## Transport – Com Com Bus

Service aux personnes à partir de 70 ans et aux personnes à mobilité réduite, permanentes ou temporaires. Il fonctionne du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 8h à 12h. La réservation s'effectue par téléphone au 03 89 62 56 10 du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h, le vendredi de 8h30 à 12h. Les tickets peuvent être achetés au siège de la CCRG ou dans les véhicules. Ticket unitaire : 4 € (le trajet). Carnet de 10 tickets : 35 €.

## Numéros utiles

SAMU 15

POLICE 17

POMPIERS 18

URGENCE PORTABLE 112

GENDARMERIE SOULTZ : 03 89 76 92 01

SOUS-PREFECTURE : 03 89 29 20 00

HOPITAL CIVIL DE GUEBWILLER : 03 89 74 78 00

URGENCE ENEDIS : 09 72 67 50 68

*Siège de la Communauté de Communes de la Région de Guebwiller :*

1, rue des Malgré-Nous BP 80114 68500 GUEBWILLER (port du masque obligatoire)

Tel : 03 89 62 12 34, [infos@cc-guebwiller.fr](mailto:infos@cc-guebwiller.fr)

*Service Environnement :*

13, rue de l'Électricité 68500 GUEBWILLER (port du masque obligatoire)

Tel : 03 89 28 59 90, [environnement@cc-guebwiller.fr](mailto:environnement@cc-guebwiller.fr),

Lundi au jeudi : 8h30–12h / 14h–17h30 et vendredi : 8h30–12h

*Gestion de l'eau, service urgence : 03 68 33 22 57, joignable 7j/7- 24h/24h*

*Déchetterie SOULTZ, rue Albert Reinbold*

<p>Ouverture en période estivale (1<sup>er</sup> avril/31 octobre) Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-18h Samedi : 9h-18h</p>	<p>Ouverture en période Hivernale (1er nov/31 mars) Lundi et Mercredi : 9h-12h / 14h-17h Mardi et Jeudi : FERME Vendredi : 9h-12h / 14h-17h Samedi : 9h-17h</p>
--	---

## Collecte des déchets

Ordures ménagères



Tri sélectif



Bio déchets



Les mercredis des semaines impaires	Les jeudis toutes les semaines	Les lundis toutes les semaines
-------------------------------------	--------------------------------	--------------------------------

## Elections 2022

### Dates à retenir

#### Elections présidentielles

- le dimanche **10 avril** 2022 pour le premier tour ;
- le dimanche **24 avril** 2022 pour le second tour.

#### Elections législatives

- le dimanche **12 juin 2022** pour le premier tour ;
- le dimanche **19 juin 2022** pour le second tour.

### Inscription sur la liste électorale de Rimbach

Plusieurs solutions existent :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur [Service-Public.fr](http://Service-Public.fr) sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés.
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du [Cerfa n°12669\\*02](#) de demande d'inscription ;
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le [Cerfa n°12669\\*02](#) de demande d'inscription.

Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote. Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle ainsi que jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

### Devenir assesseur aux prochaines élections

Lors d'un scrutin électoral, un assesseur participe à son bon déroulement :

- il vérifie notamment l'identité des électeurs
- se charge de les faire signer sur la liste d'émargement
- apposer la date du vote sur la carte électorale
- participe au dépouillement

Conditions de participation :

- Être inscrit sur la liste électorale de Rimbach
- Être disponible le 10 et/ou le 24 avril, le 12 et/ou 19 juin (permanence de 2h-2h30)

**N'hésitez pas à vous inscrire !**

## Horaires d'ouverture de la mairie

Mercredi de 9h à 12h

Vendredi de 14h à 16h

Tél : 03 89 76 89 72

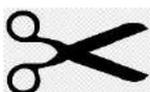
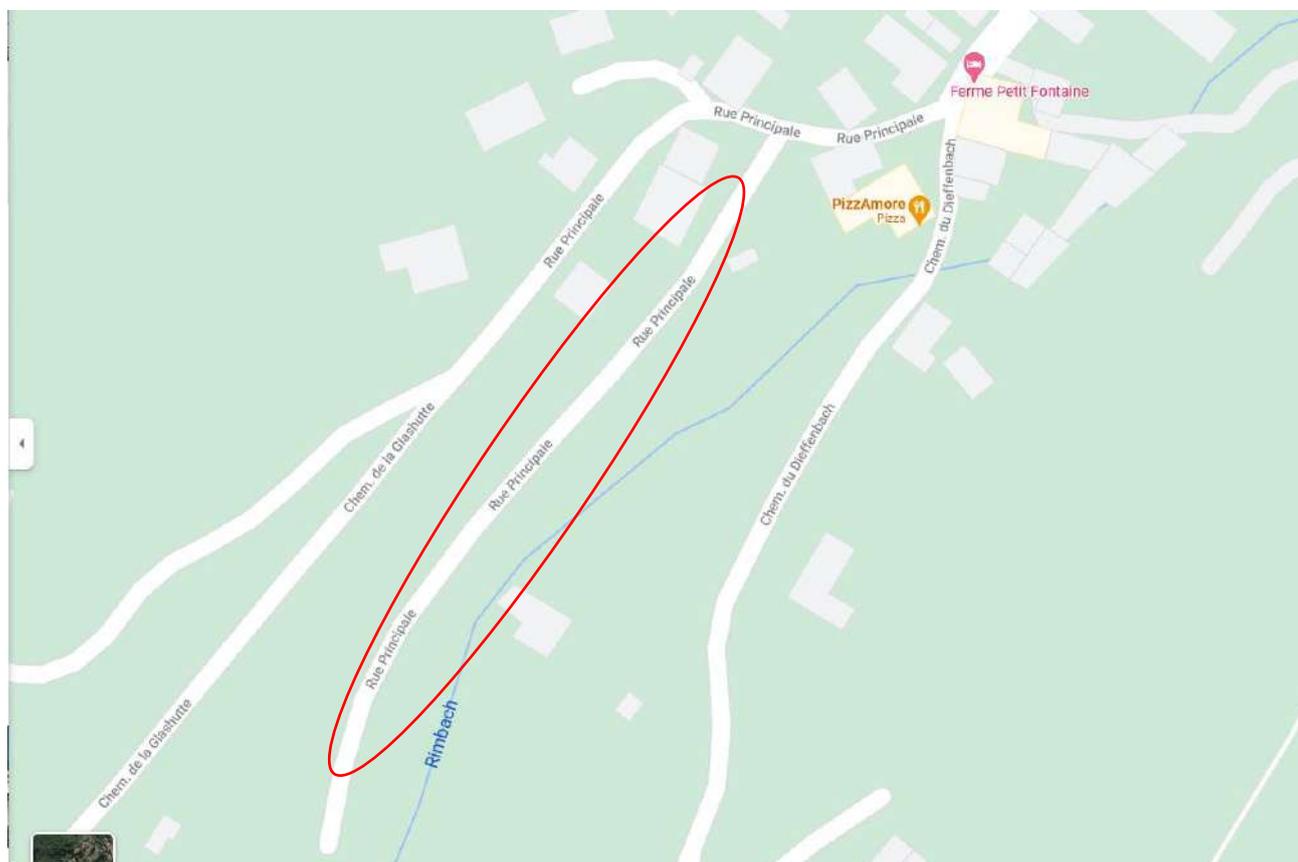
Mail : [mairie@rimbach.fr](mailto:mairie@rimbach.fr)

En raison du contexte sanitaire, nous vous invitons à prendre rendez-vous au préalable auprès du secrétariat de mairie.

## Une nouvelle rue à Rimbach ?

La rue principale de Rimbach s'arrête avant la montée vers le réservoir d'eau et se prolonge dans l'impasse qui va jusqu'à l'ancienne maison de retraite.

Comme le bâtiment de l'ancienne maison de retraite a été vendu par la Communauté de Communes à un investisseur privé pour être reconverti en logements et afin d'éviter la confusion pour le courrier, les livraisons, Monsieur le Maire a proposé lors de la dernière séance du conseil municipal de rebaptiser cette rue.



Avez-vous une idée de nom de rue à nous suggérer ?

.....

.....

.....

# Recensement de la population 2022

**Répondre au recensement,  
c'est utile pour construire  
demain !**

Encore plus simple par internet :

 [le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr)



**Le recensement démarre le 20 janvier.  
Vous serez prévenu par votre mairie.**



# Navette du Markstein

Du 18 décembre 2021  
au 25 mars 2022

Bollwiller • Soultz • Guebwiller • Markstein

La Communauté de Communes de la Région de Guebwiller met en place, **tous les jours pendant les vacances scolaires (Zone B) et uniquement les week-ends en période scolaire**, une navette à destination du Markstein.

La circulation est conditionnée aux conditions d'enneigements.

Horaires d'arrivée des trains de MULHOUSE	Lundi au vendredi	08h04	11h39
	Samedi	08h04	11h16
	Dimanche	07h11	11h16

## HORAIRES DES MONTEES DE LA NAVETTE EN AUTOCAR

Du lundi au dimanche

BOLLWILLER - GARE	08h20	11h55
SOULTZ - MAB	08h30	12h05
GUEBWILLER - Parc de La Marseillaise	08h38	12h13
BUHL - Rue du 5 Février - MJC - Cercle BUHL	08h45	12h20
LAUTENBACH Vivarium du Moulin	08h50	12h25
LINTHAL - Monuments aux Morts	08h55	12h30
MARKSTEIN - CENTRE DE SECOURS	09h20	13h00

## HORAIRES DES DESCENTES DE LA NAVETTE EN AUTOCAR

Du lundi au dimanche

MARKSTEIN - CENTRE DE SECOURS	13h10	16h00	
LINTHAL - Monuments aux Morts	13h35	16h25	
LAUTENBACH Vivarium du Moulin	13h45	16h35	
BUHL - Rue du 5 Février - MJC - Cercle BUHL	13h50	16h40	
GUEBWILLER - Parc de La Marseillaise	13h57	16h47	
SOULTZ - MAB	14h05	16h55	
Correspondances avec les trains de BOLLWILLER à MULHOUSE	Lundi au vendredi	14h25	17h25
	Samedi	15h13	17h55
	Dimanche	14h43	17h25

La navette ne fonctionnera pas les 25 décembre et le 1er janvier

Infos et réservations

**SODAG**

www.billetterie.lk.fr  
03 89 76 91 61 / sodag@l-k.fr



### TARIFS

6,50€ L'aller  
10,00€ L'aller/Retour

Gratuit pour les moins de 4 ans  
Paiement en espèces et par chèque à bord.  
Règlement par CB sur www.billetterie.lk.fr



Le Maire, Alain FURSTENBERGER,  
Les Adjoints,  
Les Conseillers municipaux et  
Le personnel communal vous adressent  
**Tous leurs vœux de bonheur et de prospérité  
à l'occasion de la nouvelle année.**

